

COMMUNIQUE DE PRESSE N°3

Surmonter le handicap à tout prix

Malgré de nombreuses campagnes de sensibilisation pour modifier le regard des opérateurs économiques sur le handicap et les inciter à recruter, l'existence des travailleurs handicapés reste très compliquée. Les chiffres de 2008 illustrent bien ce constat. **Près de 20% d'entre eux connaissaient le chômage soit le double du taux national.** Le taux d'activité des personnes handicapées est de 35% contre 65% pour la population valide^{*1}. Dans cette catégorie de population, plus le travailleur est âgé, plus il est désoccupé. Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans est de 59% alors que celui de ceux qui ont entre 50 et 64 ans est de 28%^{*2}. Il est à noter que 50% des personnes ayant une reconnaissance de handicap sont âgées de plus de 50 ans^{*2}.

Malgré ce bilan peu satisfaisant, Paris pour l'Emploi, pour sa 7^{ème} édition des 8 et 9 octobre prochains, a décidé d'encourager le travail des handicapés en milieu ordinaire et de ne pas les cantonner aux seules structures spécialisées. Toujours dans l'esprit de la « Loi Handicap 2005 », Paris pour l'Emploi fait donc un effort tout particulier pour accompagner les entreprises et les collectivités en favorisant leur rencontre avec ce public. Paris pour l'Emploi 2009 s'ouvre encore plus vers le monde du handicap : **114 entreprises et collectivités, soit près de 30% des recruteurs sur le forum,** proposent des emplois plus spécifiquement aménagés aux travailleurs relevant d'un handicap.

Des entreprises comme Aéroports de Paris, CNP Assurances, Crédit Agricole, IBM, des collectivités territoriales, La Poste etc, seront présentes proposant de nombreux postes. Les acteurs économiques confondaient « invalidité » avec « incapacité ». Aujourd'hui, il semble que cet amalgame soit de moins en moins fait. Il faut ajouter que l'application de la « Loi Handicap 2005 » prévoit **des sanctions financières très lourdes** pour les sociétés qui n'atteindraient pas le seuil de 6% de travailleurs handicapés sur la totalité de leur effectif. Pour les sociétés de plus de 20 salariés, seront exigés 1 500 SMIC pour tout emploi handicap manquant en direction de celles qui n'auraient rien fait dans ce domaine, 400 SMIC pour les autres qui n'auraient pas atteint les 6%. Pour les entreprises de plus de 750 salariés, une pénalité de 600 SMIC sera exigée.
A bon entendeur, salut !

L'enjeu est donc capital. Paris pour l'Emploi a décidé de tout faire pour faciliter les conditions de recrutement sur le forum. C'est pourquoi, Paris pour l'Emploi proposera à l'accueil un service performant aux travailleurs handicapés qui se présenteront : **plan en braille, présence d'interprètes du langage des signes et participation des acteurs associatifs du handicap.**

Pour toute demande d'information spécifique, pour toute requête de matériel informatif ou autre vous permettant de bâtir des sujets intéressants tout en consolidant vos audiences respectives, il suffira que vous contactiez Georges SERRA au 01 53 95 15 15. Si vous désirez venir sur le lieu de la manifestation, il conviendra de nous retourner la demande d'accréditation qui suit.

Au plaisir de vous entendre, de vous lire.



Paris pour l'Emploi

DEMANDE D'ACCREDITATION

(à retourner avant le 02.10.2009)

- pour la journée du jeudi 8 octobre
- pour la journée du vendredi 9 octobre
- pour les 2 journées

POUR

Nom Prénom(s)

N° Carte de presse 2009 (envoyer une photocopie de la carte)

Adresse pour envoi de document.....

Code postal..... Ville Pays

Tél. personnel Portable Courriel

Tél. professionnel Télécopie Courriel

reporter rédacteur correspondant free lance photographe caméraman autre

MEDIA

DESIGNATION

TYPE agence/presse
 agence/photo
 presse écrite nationale régionale périodicité genre
 radio nationale régionale type d'émission
 télévision nationale régionale type d'émission
 multimedia support

Adresse

Code postal Ville Pays.....

Nom et prénom du responsable de la rédaction

Tél. professionnel Télécopie Courriel

SOUHAITS

- interview de
- photos de.....
- informations contacts / recruteurs.....
- autres

A

Le

cachet et signature du responsable de la rédaction